



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taux

Question écrite n° 36618

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'opportunité de ramener le taux de TVA de 20,6 % à 5,5 % sur les travaux d'entretien de l'assainissement non collectif. Cette demande s'inscrivait dans les propositions budgétaires qui prévoient la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien, et avait le mérite de placer sur un pied d'égalité les prestations d'entretien pour l'assainissement individuel et collectif. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36618

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 1999, page 6121

Question retirée le : 7 février 2000 (Retrait pour cause de question identique)